



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2022

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil municipal :
le 13/09/2022

Publication :
le 23/09/2022

Délibération n° D-2022-357

Déclassement du domaine public - Espaces dépendant de
l'Ancienne Caserne Largeau

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur David MICHAUT, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT.

Secrétaire de séance : Anne-Lydie LARRIBAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Baptiste DAVID, Madame Stéphanie ANTIGNY, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU, Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur François GIBERT, ayant donné pouvoir à Madame Véronique BONNET-LECLERC

**Direction de la Réglementation et de
l'Attractivité Urbaine**

**Déclassement du domaine public - Espaces
dépendant de l'Ancienne Caserne Largeau**

Monsieur Thibault HEBRARD, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Dans le cadre du projet de requalification du site de l'ancienne caserne de gendarmerie dénommée Caserne Largeau située dans le Quartier Nord, rue de la Blauderie et rue des Sablières, les aménageurs ont souhaité intégrer dans le périmètre de leurs opérations, afin d'obtenir un ensemble cohérent, des petites parcelles dépendant du domaine public de la commune mais restées intégrées au site de l'ancienne caserne.

Après délimitation, les parties concernées forment 2 petits triangles d'une surface de 72 m² chacune, et un espace à l'entrée du site d'une superficie de 420 m².

Ces différents espaces ne sont d'aucune utilité pour la circulation des véhicules et peuvent ne plus correspondre aux critères de la domanialité publique.

Il y aurait donc lieu de désaffecter l'usage public de ces trois petits espaces et les déclasser du domaine public, pour qu'ils soient intégrés dans le patrimoine privé de la Commune, et cédés aux aménageurs propriétaires du site de l'ancienne caserne.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- prononcer la désaffectation et le déclassement du domaine public de deux surfaces de 72 m² chacune et d'une surface de 420 m², afin qu'elles soient incluses dans le patrimoine privé de la Commune ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes pièces nécessaires à cette évolution patrimoniale.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Département des DEUX-SEVRES

Commune de NIORT

" 87, Rue de la Blauderie "

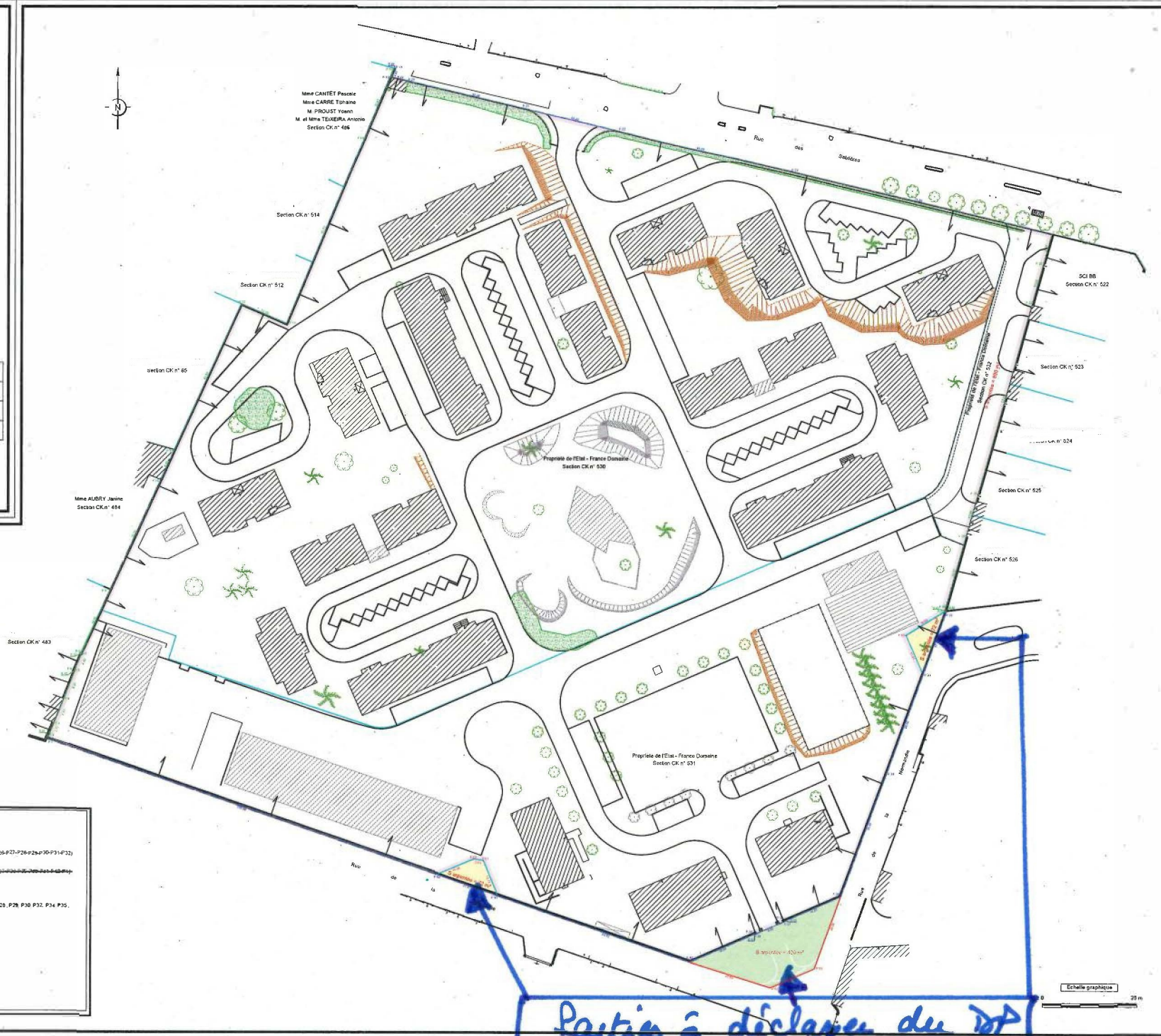
Propriété de l'Etat - France Domaine
Cadastrée Section CK n° 530, n° 531 et n° 532

PLAN DE BORNAGE ET DE DELIMITATION

- Partie bâtie à vendre, cadastrée section CK n° 530, 531 et 532 : S Arpentée = 40692 m²
- Partie non cadastrée à régulariser : S Arpentée = 144 m²
- Partie de domaine public à acquérir : S Arpentée = 420 m²

Planification rattachée au système RGF 93 - Zone G (CC47) (Géoréférencement Tels)		Echelle : 1 / 500	
A	17 Décembre 2000	Création du plan topographique sommaire	H.La / G.Dx
B	29 Juin 2001	Mise à jour de plan topographique	M.La
C	18 Octobre 2021	Création du plan de bornage et de délimitation	S.Dx
D			
E			

M. PACAUD Philippe, Géomètre-Expert
140, Avenue de Paris
79000 NIORT
Tel: 05 49 33 09 49
Courriel: niort@sitacconseil.fr
Site internet: <http://www.sitacconseil.fr>



Document provisoire dans l'attente de la signature des riverains

LEGENDE	
	Limite de propriété bornée le 5 septembre 2001 par M. DUPUIS Jean (P1-P18-P19)
	Limite de propriété bornée le 5 mai 2012 par M. DUPUIS Jean (P12-P13-P14-P15)
	Limite de propriété bornée de la division parcellaire effectuée le 24 avril 2015 par les Services du cadastre (P25-P26-P27-P28-P29-P30-P31-P32)
	Limites de propriété bornées le 5 octobre 2021 par SIT&A Conseil (P1-P2-P3-P4-P5-P6-P7-P8-P9) et (P11-P12)
	Division de domaine public effectuée le 24 avril 2015 par les Services du cadastre (P33-P34-P35-P36-P37-P38-P39)
	Division du domaine public (P35-P40-P38-S)
	Application cadastrale
	P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8, P9, P10, P11, P12, P13, P14, P15, P18, P19, P20, P21, P22, P23, P25, P26, P27, P28, P29, P30, P32, P34, P35, P36, P37, P38, P39, P40 et P42: Angles ou bases de mur.
	P4: Point d'axe de mur
	P37: Point d'axe de mur
	P37 et P38: Angles de piler
	P38, P39 et P42: Points non matérialisés issus de l'application cadastrale
	P35 et P36: Points non matérialisés issus de l'application cadastrale
	Murs ou clôtures en briques
	Murs ou clôtures en pierres
	Points et cotations relatifs aux bornages
	Points et cotations relatifs aux alignements et localiser
	Points et cotations de rattachement
	Clôture en terre

Parties à déclarer du DP

Echelle graphique 25 m